

COMMENT SOUTENIR L'UNIVERSITÉ DE LILLE ? (SOLDE DES 13%)

Depuis 2020, vous versez directement auprès de l'Université
votre taxe d'apprentissage sans aucun intermédiaire !



Faciliter le calcul de votre soutien, votre versement
et la réception de votre reçu libératoire ?

C'est simple avec l'application **MyTaULille** créée spécifiquement
pour vous par l'Université de Lille !

**Vous avez utilisé l'application en 2021, vous recevrez un formulaire
pré-rempli facilitant la saisie de votre promesse de versement.**

LES ÉTAPES À RESPECTER POUR RECEVOIR VOTRE REÇU LIBÉRATOIRE



1 **Calculez le montant**
de votre soutien
(simulateur disponible
sur l'application)



2 **Choisissez la composante**
de l'Université de Lille
que vous souhaitez soutenir



3 **Générez votre promesse**
de versement sur
l'application MyTaULille



4 Dès réception
de votre promesse
vous recevrez
les coordonnées bancaires
de l'Université de Lille.



5 **Effectuez votre versement**
par virement de préférence
ou lettre-chèque à l'ordre
de l'agent comptable
de l'Université de Lille.



6 L'Université de Lille
vous adresse directement
votre reçu fiscal dès
la réception de votre
versement.

LA DATE LIMITE DE VERSEMENT EST LE 31 MAI 2022



CONTACTEZ-NOUS

ulink@univ-lille.fr
+33 (0)6 31 77 43 04
Université de Lille - U-Link
42 rue Paul Duez 59000 Lille

Connectez-vous sur l'espace
taxe d'apprentissage
du site de l'Université de Lille :
www.univ-lille.fr/taxe-apprentissage



© Université de Lille / 600 exemplaires / Crédit photo : Université de Lille / Janvier 2022

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Ensemble, inspirons demain



93%
D'INSERTION
professionnelle en master

1^{er}
OPÉRATEUR EN ALTERNANCE
des Hauts-de-France

15 000
STAGIAIRES
en formation continue

**4 DOMAINES
DE FORMATIONS**

Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales /
Droit, économie, gestion / Santé / Sciences et technologies

 **Université
de Lille**

WWW
univ-lille.fr



Depuis le début de l'année 2022 l'Université de Lille, l'école nationale supérieure des arts et industries textiles (ENSAIT), l'école supérieure de journalisme de Lille (ESJ LILLE), l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL) et Sciences Po Lille forment ensemble un établissement de formation, de recherche et d'innovation d'envergure européenne et internationale

Ce nouvel établissement dont j'ai, avec mon équipe, la responsabilité et qui conserve le nom d'Université de Lille, associe les organismes de recherche lillois, le CHU, les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile et du monde socio-économique.

Notre ambition pour ce nouvel établissement, la première université de France en nombre d'étudiants, est d'en faire avec vous, acteurs de notre territoire, une université de référence sur les questions de transition. C'est aussi de faire de nos près de 80 000 étudiants des ambassadeurs sur ces problématiques auxquelles sont confrontés nos sociétés. Tout cela s'inscrivant en lien avec le grand projet régional de troisième révolution industrielle.

En apprentissage, notre objectif est de devenir la plus grande université de l'alternance.

C'est une démarche déjà bien engagée avec plus de 3 000 apprentis, mais que je souhaite amplifier pour renforcer nos liens avec les entreprises de notre territoire et développer des pédagogies innovantes.

La crise sanitaire a renforcé la conviction de notre responsabilité à offrir aux étudiants des conditions de formation optimales, notamment en premier cycle. L'université doit, plus que jamais, être la porte d'entrée sur l'insertion professionnelle, notamment au sein de vos structures.

L'Établissement Public Expérimental (EPE) vise à constituer une université reconnue nationalement et internationalement et à jouer son rôle dans le soutien à la transition globale et à la croissance de son territoire. Elle doit aussi demeurer accessible, inclusive et garder comme priorité le développement personnel de ses étudiants. La priorité est de leur permettre d'aborder le milieu professionnel avec des compétences transversales acquises dans nos formations et transférables immédiatement dans le monde de l'entreprise, tout en les armant pour les évolutions futures.

En nous désignant comme bénéficiaire de votre taxe d'apprentissage, vous soutenez cet ambitieux projet que nous construisons en commun et vous confortez cette stratégie d'un établissement qui sera à vos côtés pour répondre à vos besoins en compétence et en recrutement »

Ensemble, inspirons demain.

Régis BORDET,
Président de l'Université de Lille

BILAN / PROJET

RÉALISATIONS SOUTENUES EN 2021 DANS LE CADRE DE L'UNIVERSITÉ DE L'ALTERNANCE



Développement de salles d'innovations pédagogiques

De nouveaux lieux équipés de solutions technologiques de pointe au service de la pédagogie ont été mis à disposition des étudiants et des enseignants.

Dans ces espaces hybrides et agiles, les outils numériques permettent de reproduire des situations de travail et d'améliorer la professionnalisation des étudiants (*des alternants*).

Ces nouveaux lieux s'inscrivent dans un contexte de transformation pédagogique majeur de l'Université de Lille.

<https://lillelearninglab.univ-lille.fr>

Par exemple, une salle d'innovation pédagogique a été livrée pour favoriser la pédagogie différenciée au profit des étudiants de la licence professionnelle assurance banque finance de la Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires.

Cette salle a vocation à devenir un outil au service des alternants mais également des partenaires et tuteurs entreprises.



Organisation du e-salon de l'Alternance

L'Université de Lille a investi dans un outil permettant la réalisation d'un salon virtuel.

Dans un même espace, les étudiants ont eu la possibilité de bénéficier d'un accompagnement individualisé et de participer à un job dating.

L'édition 2021 a réuni plus de 1000 étudiants et de nombreuses entreprises à la recherche d'un alternant.

Fort de cette expérience et du soutien de ses partenaires, l'Université de Lille renouvelle l'édition 2022 du salon de l'Alternance avec un format hybride.

Vous souhaitez participer cette année au salon ?
Merci de nous contacter :
salonalternance2022@univ-lille.fr



CHIFFRES-CLÉS

L'EPE ÉTABLISSEMENT PUBLIC
EXPÉRIMENTAL

76 500 étudiant.e.s

20 000 diplômés par an

15 facultés, écoles, UFR, instituts

11 300 étudiant.e.s étranger.e.s

64 unités de recherche

700 000 m² de bâtiments

8 000 personnels

2 fondations
Fondation de l'Université de Lille
Fondation I-SITE ULNE

UNE CULTURE
ENTREPRENEURIALE

80 START-UP

Créées en 20 ans, ou accompagnées par nos laboratoires partant d'une innovation scientifique, technologique ou pédagogique

1 PÉPITE

Pôle Étudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat

- 225 étudiants accompagnés avec le statut national étudiant entrepreneur (SNEE)
- 15 400 étudiants sensibilisés (sur l'année 2021)

1 INCUBATEUR cré'innov

- 270 projets accompagnés depuis 2002 dont 107 intégrés à l'incubateur
- 67 start-up créées depuis 2002
- 8 nouveaux projets incubés en 2021

UNE CULTURE
AVEC LE MONDE ÉCONOMIQUE

1 RÉSEAU PROFESSIONNEL lilagora.fr

- 45 000 membres en 3 ans dont :
 - 2350 partenaires du monde socio-économique
 - 16 800 alumni
 - 23 700 étudiants

Et surtout plus de 25 000 offres de stage, de jobs étudiants, de contrats d'alternance ou d'emplois et plusieurs partenariats digitaux avec l'AEPC, Pôle Emploi et Welcome To The Jungle.

PROJET RÉALISABLE AVEC VOTRE SOUTIEN

Création d'outils pédagogiques interactifs

L'Université de Lille fait évoluer ses modalités de formation.

Elle accompagne le développement de serious game. Dans un cadre ludique, l'étudiant (*l'alternant*) se forme, améliore ses pratiques, se corrige en étant immergé dans un univers pro !

C'est le cas notamment en pharmacie où ce type de support est en cours de développement afin de confronter les alternants à la vie réelle d'une entreprise dans son processus de développement d'un nouveau médicament.